

Tarifs 2011¹

frais de dossier (payable une seule fois à la première inscription)	18 €
droit individuel de base (payable à chaque année universitaire d'inscription)	100 €
droit d'accès aux UE + mémoire professionnel	
- demandeur d'emploi (cat. 1 à 4) ²	5 € / ECTS
- demandeur d'emploi (cat. 5 à 8) ³	25 € / ECTS
- individuel payant	55 € / ECTS
- salarié pris en charge	125 € / ECTS
cours d'anglais ⁴	
- demandeur d'emploi (cat. 1 à 4) ²	5 € / ECTS
- demandeur d'emploi (cat. 5 à 8) ³	25 € / ECTS
- individuel payant	55 € / ECTS
- salarié pris en charge	125 € / ECTS
validation des acquis ⁵	
- VAE	1 200 €
- VES	300 €
test Bulats	42 €
rapport d'expérience	152 €

¹ tarifs révisibles annuellement après approbation du CA

² vous êtes sans emploi et inscrit à pôle emploi en catégories 1 à 4

³ vous occupez un emploi et inscrit à pôle emploi en catégories 5 à 8 - dossier soumis à l'acceptation de la direction du centre régional

⁴ facultatifs. Sur la base de 4 crédits ECTS.
Prévoir 10 € de location de livre par semestre + 50 € de caution (non encaissée et restituée lors du retour de l'ouvrage).

⁵ demandez un rendez-vous avec un de nos conseillers

Renseignements et inscriptions

INSCRIPTIONS

- Ouverture des pré-inscriptions pour l'année 2011-2012 : **6 juin 2011**
- Clôture des inscriptions pour le 1^{er} semestre (sept. 2011 à fév. 2012) : **31 oct. 2011**
- Clôture des inscriptions pour le 2nd semestre (mars à juin 2012) : **31 mars 2012**

voir calendrier au recto

Après avoir pris connaissance des modalités de formation et de son déroulement, procédez dans un premier temps à votre pré-inscription sur le site www.cnam.re en prenant soin de renseigner rigoureusement chacune des rubriques de votre dossier.

Cette procédure sans engagement ne vaut pas inscription. **Votre inscription au centre régional du Cnam de La Réunion ne devient définitive qu'une fois votre dossier validé auprès de nos services** (cf. pièces à rapporter au centre régional du Port ci-dessous).

Pour tout renseignement, contactez le service accueil :

♦ par téléphone au 0262.42.28.37

♦ par mail à info@cnam.re

♦ horaires d'ouverture au public : du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h15 à 12h15.

RESILIATION

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de **10 jours après le dépôt de leur dossier** d'inscription. Lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu (événement imprévisible, insurmontable et étranger à la personne qui n'exécute pas ses obligations), le stagiaire est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, il peut résilier le contrat. Seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat. Si la demande de résiliation à lieu au-delà du délai de rétractation prévu, les frais de dossier et le droit de base annuel au titre de l'année en cours (soit 118 €) ne seront pas restitués. **La demande de résiliation doit impérativement faire l'objet d'un courrier recommandé avec accusé de réception.**

Pièces à fournir

- un CV détaillé à jour
- une lettre de motivation
- photocopie des diplômes obtenus
- l'attestation d'emploi (téléchargeable sur www.cnam.re) ou dernier bulletin de salaire **OU** historique d'inscription de pôle emploi de moins de 15 jours faisant apparaître la catégorie de demandeur d'emploi
- un justificatif de la couverture sociale
- photocopie de la carte d'identité (ou titre de séjour pour les personnes de nationalité étrangère)
- 2 photographies d'identité récentes au format 3,5 x 4,5 cm portant, au dos, votre nom et la formation
- photocopie des attestations de réussite à des UE obtenues dans d'autres centres régionaux
- le titre de paiement pour la participation aux frais de formation à l'ordre de l'ARCnam **OU** attestation de prise en charge par l'employeur (téléchargeable sur www.cnam.re - si cette attestation n'est pas signée par l'employeur, des chèques d'un montant équivalent au tarif pour une personne inscrite à titre individuel seront obligatoirement établis à l'ordre de l'ARCnam).

Les frais de dossier et le droit de base annuel au titre de l'année en cours (soit 118 €) sont exigibles dès le premier jour de l'inscription.

Tout dossier incomplet (pièce manquante ou rubrique non ou mal renseignée) ne sera pas accepté.

Pour en savoir plus, consultez notre site www.cnam.re

le cnam



MASTER M2

MR036 1 - code NSF : 333

Sciences du travail et de la société mention Analyse du travail et développement des compétences (600 heures)

Diplôme national Bac + 5 avec **120 crédits ECTS**

Diplôme enregistré de droit au Registre National de la Certification Professionnelle (RNCP) : arrêté du 8 février 2010. Habilitation pour 2 ans.



Sciences TS mention Analyse du **2011-2012**

mise à jour le 01/09/2011

travail et développement des compétences

Conception et animation de dispositifs de développement des compétences ou conduite de projets, direction d'organisme ou de service de formation, consultant.

Calendrier¹

Début des cours :

lundi 19 septembre 2011
(réunion de pré-rentree dans la semaine 40)

1er semestre

Date limite d'inscription : 31 octobre 2011

- Enseignements : du 19 septembre 2011 au 10 février 2012**
- Interruption des cours : du 19 déc. 2011** au 6 janvier 2012 inclus
- Reprise des cours : 9 janvier 2012
- Arrêt des cours : 10 février 2012**
- Révisions : du 13 au 17 fév. 2012 inclus
- Examens UE 1^{ère} session : du 20 au 24 février 2012 inclus
- Examens UE 2^{nde} session : du 3 au 14 septembre 2012 inclus

2nd semestre

Date limite d'inscription : 31 mars 2012

Test Bulats : s'inscrire avant le 31 mai 2012

- Enseignements : du 27 février au 29 juin 2012**
- Révisions : du 2 au 6 juil. 2012 inclus
- Examens UE 1^{ère} session : du 9 au 13 juillet 2012 inclus
- Examen Bulats 1^{ère} session : 7 juil. 2012
- Examens UE 2^{nde} session : du 3 au 14 septembre 2012 inclus
- Examen Bulats 2^{nde} session : 15 sept. 2012

¹ A titre indicatif, les dates ci-dessus étant susceptibles de subir des modifications en cours d'année.

** samedi suivant pour les cours d'anglais

Objectifs

- Recevoir des demandes d'intervention émanant de milieux de travail divers en construisant une position favorable à l'intervention ;
- Analyser les déterminants organisationnels, économiques et sociaux de la demande en la replaçant dans son contexte local et sociétal ; évaluer les implications de l'intervention pour les acteurs concernés ;
- Réaliser des analyses de situations de travail et de fonctionnements organisationnels ;
- Concevoir des dispositifs, actions, situations ou outils de formation à partir d'analyses du travail ;
- Faire évoluer les demandes d'intervention, en coopération avec le demandeur, concevoir et proposer des dispositifs d'intervention adaptés aux spécificités du milieu ;
- Assurer la régulation des relations dans des collectifs divers ;
- Concevoir et conduire des projets impliquant des changements dans un système social de travail, dans son propre milieu d'exercice.

Public et pré-requis

- Salariés en activité ou en congé individuel de formation, demandeurs d'emploi, contrats de professionnalisation ;
- Praticiens de la formation (formateurs, ingénieurs en formation, responsables de formation) dans les entreprises, le secteur public, les organismes, services ou cabinets, qui veulent étendre leur domaine de compétence en passant d'une ingénierie classique de formation à une ingénierie du développement des compétences ;
- Cadres de la fonction RH (formateurs, chargés d'études, consultants internes ou externes, gestionnaires de carrière...), exerçant en entreprise ou en cabinet, ayant à intervenir au sein des milieux de travail pour accompagner des changements qui ont un impact sur les organisations du travail, mais également sur les compétences, et plus largement sur le rapport au travail des professionnels concernées.
- Justifier d'une expérience professionnelle **d'au moins 3 années** dans le domaine de la formation ou dans des domaines connexes (ressources humaines, travail social, insertion, etc.)

Conditions d'accès en M2

- Avoir validé un niveau bac + 4, de préférence dans les sciences humaines et sociales au sens large. Des candidats issus d'autres champs disciplinaires peuvent être admis s'ils possèdent une expérience professionnelle dans le champ de la formation ou des ressources humaines. Il pourra leur être demandé de renforcer leur formation dans ce domaine en suivant des enseignements supplémentaires dispensés au Cnam ;
- OU par la VAE (validation des acquis de l'expérience) / VES ;
- Posséder 3 années d'expérience professionnelle dans le domaine de la formation ou dans des domaines connexes (ressources humaines, travail social, insertion, etc.) ;
- Avoir un projet d'intervention, en réponse à une demande réelle, en rapport avec la thématique du Master et réalisable pour l'essentiel dans le cadre temporel de la formation.

Contenu pédagogique

semestre	Intitulé de l'UE	Code	ECTS	Modalité					
annuel	Axe 1. Cadres de référence de la formation des adultes								
	Formation et société : courants de pensées, enjeux et pratiques	US2202	8	cours					
	Cycle de conférences	US2203		cours					
	Axe 2. Analyse du travail, ingénierie et gestion des compétences								
	La compétence comme mobilisation subjective	US2205	12	cours					
	Analyse du travail et ingénierie des compétences	US2206		cours					
	Management par la compétence	US2207		cours					
	Introduction a l'ergologie	US220C		cours					
	Axe 3. Conduite de projet et démarche d'intervention								
	Théorie et pratique de l'intervention	US2208	11	cours					
	Sociologie et analyse systémique des organisations	US2209		cours					
	Le groupe dans la pratique d'intervention	US2204		cours					
	Axe 4. Séminaires transverses								
	Analyse des pratiques	US220A	6	cours					
	Supervision des projets et suivi des mémoires	US220B		cours					
	Mémoire professionnel ¹		UA2214	20	mémoire				

🌙 : cours du soir en présentiel - 🔆 : cours en journée en présentiel - @ : enseignement ouvert à distance - 👁 : regroupements et ressources pédagogiques sur la plateforme Plei@d - 📄 : examen (épreuve sur table) - 📁 : examen (dossier à rendre) - 💬 : examen (présentation orale)

¹ Le mémoire que les élèves doivent rédiger et soutenir porte sur l'analyse pluridimensionnelle de leur projet et de sa conduite, à partir de concepts et de notions empruntés aux divers enseignements reçus (cf. projet et mémoire).

Anglais et Bulats

Maîtrise de la langue anglaise : le niveau d'anglais est vérifié par le test Bulats. Le diplôme ne pourra être délivré sans avoir atteint préalablement le niveau II (UA2B23) pour 3 crédits ECTS.

De façon facultative, les élèves peuvent suivre des enseignements de mise à niveau en anglais professionnel pour préparer le test Bulats. Les cours d'anglais se déroulent le samedi matin en présentiel. L'élève intègre 1 des 2 premiers groupes en fonction de son niveau estimé à l'issue du test de positionnement :

- 1^{er} groupe : ANGLAIS DEBUTANT - annuel
- 2^{ème} groupe : ANGLAIS MOYEN - annuel
- 3^{ème} groupe : ANGLAIS AVANCE - second semestre uniquement - optionnel pour les élèves confirmés.

Projet et mémoire

Les candidats admis en Master sont invités à conduire un projet qui constitue le fil rouge de leur formation. Ce projet porte sur l'introduction d'une innovation dans un milieu de travail et sera conduit de façon à prendre en compte le point de vue du travail et la question du développement des capacités d'action des personnes dans et sur leurs situations de travail. La plus grande attention sera portée à l'anticipation, la prise en compte et l'analyse des effets des changements introduits sur les personnes, les relations et les structures. Dit autrement, la conduite du projet est construite comme une intervention au sein d'un collectif ou d'une organisation. Ce projet fait l'objet de la rédaction et de la soutenance orale d'un mémoire dont la préparation se fera notamment dans le cadre de l'unité d'enseignement US220B Supervision des projets et suivi des mémoires. Ce séminaire a pour objectif d'analyser l'avancée des projets des participants, par des séances de présentation individuelles et collectives, facilitant la compréhension des pistes de solution ou d'amélioration. >> En savoir plus, <http://www.cnam.fr/formation-adultes/>

Le dossier de candidature doit comporter :

- l'attestation d'un titre équivalent à une maîtrise (bac + 4) ou le titre Responsable de projets de formation (RNCP niveau II) ;
- un CV détaillé. Une expérience acquise dans un domaine proche de la thématique du Master (formation, intervention, relation de service, domaine sanitaire et social, éducatif...) sera privilégiée sans que ce critère soit exclusif ;
- une lettre de motivation ;
- un texte décrivant le « projet » que le candidat se propose de conduire, ou l'intervention qu'il souhaite réaliser pendant la durée de la formation et précisant ce qu'il a déjà entrepris pour en assurer la faisabilité (lettre de commande ou projet déjà négocié dans le contexte professionnel du candidat).

Les dossiers de candidature doivent être téléchargés et adressés avant le 27 juin 2011 (1re session), avant le 12 septembre 2011 (2e session) en 2 exemplaires à : Jean-Luc Ferrand - Cnam, équipe pédagogique Métiers de la formation - case 1D5P40 - 2, rue Conté - 75003 Paris. www.cnam.fr/formation_adultes

Les + de la formation

- une formation homologuée inscrite de droit au RNCP ;
- une équipe pluridisciplinaire de professionnels et de formateurs agréés par l'établissement national ;
- une possibilité de raccourcir votre parcours avec la VAE et/ou la VES ;
- des unités d'enseignement capitalisables à vie !
- un accès permanent à la plateforme de télé-enseignement du Cnam pour plus de flexibilité.

Equipe pédagogique

DIRECTION NATIONALE

Le diplôme est placé sous la responsabilité de : **Guy JOBERT,**
Jean-Luc FERRAND,

DIRECTION REGIONALE

Amand BENARD,
Directeur du centre régional de La Réunion
Jean VIRACAOUNDIN,
Responsable pédagogique

ENSEIGNANTS

Jean VIRACAOUNDIN,
Formateur labellisé FPA
Julien VERNET,
Docteur en Sciences de l'éducation
Séverine RAPANOEL,
Docteur en Sciences du langage
Serge PAYET,
Conseiller en formation
Albert MARTINEZ,
Docteur en Sciences de l'éducation
Michel DUCCOTERD,
Consultant formateur
Anna COME, Traductrice et correspondante
Cambridge Océan Indien

Déroulement de la formation

Les cours se déroulent du lundi au vendredi de 17h à 21h 🌙 (le samedi matin pour l'anglais). Chaque unité d'enseignement dispensée en cours magistral fait l'objet de séances de regroupement de 1h20 à raison d'une fois toutes les 3 semaines, et des séances de chat programmées de 40 minutes en moyenne, toujours sur le même créneau horaire (17-21) à raison d'une fois par semaine . Pour les TP, il y a uniquement des regroupements programmés (cf. détails ci-après).

Fréquence des regroupements et des chats par UE

	UE semestrielle		UE annuelle
	4 ECTS	6 ECTS	8 ECTS
TP	11 regroupements		-
Cours	5 regroupements 9 chats	6 regroupements 8 chats	10 regroupements 18 chats
durée d'un regroupement : 1H20 - durée d'un chat : 40 minutes			

TP : travaux pratiques

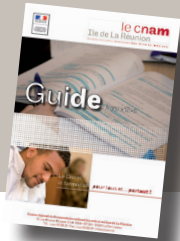
Sauf pour l'anglais requiert du présentiel, vous avez accès aux cours via notre plateforme de télé-enseignement (en visioconférence 👁 ou en différé). Cet accès ne vous dispense pas de **la présence aux cours qui reste est obligatoire pour les unités d'enseignement de M2.** Chaque unité d'enseignement demande entre 6 et 8 heures de travail par semaine.

Le planning est consultable sur site www.cnam.re en vous connectant à votre espace personnel avec les codes d'accès fournis le jour de l'inscription.

Examens

Les examens sont programmés à la fin de chaque semestre. Pour chaque unité d'enseignement, les modalités de validation peuvent être de trois types (restitution orale 💬, examen final écrit 📄 ou dossier/projet/rapport ou mémoire à rendre en fin de semestre 📁) - voir tableau ci-contre. Chaque inscription donne droit de se présenter aux deux sessions d'examens par UE (hors projet tutoré et rapport d'expérience). Les candidats ne sont admis à composer que pour les enseignements auxquels ils sont inscrits. Pour valider une UE, il faut obtenir une note de 10/20 minimum. L'UE ainsi validée est capitalisée à vie. Il est possible de suivre les enseignements sans se présenter aux examens. Une attestation de suivi de formation pourra ainsi être délivrée sur demande. Les résultats sont communiqués une quinzaine de jours environ après les épreuves et sont consultables en ligne sur www.cnam.re en vous connectant à votre espace personnel ou au centre régional du Port. Aucun résultat n'est communiqué ni par téléphone ni par e-mail.

Pour en savoir plus, consultez notre **guide formation** sur www.cnam.re



Conditions de délivrance

Pour les candidats ayant suivi les UE du Master 2 Sciences du travail et de la société mention Analyse du travail et développement des compétences, le diplôme leur sera délivré s'ils remplissent l'ensemble des conditions ci-dessous :

- Justifier des conditions d'accès au diplôme (cf. conditions d'accès page 2) ;
- Avoir obtenu une note supérieure ou égale à 10 / 20 pour chaque unité du Master ;
- Justifier d'un niveau d'anglais correspondant au niveau II du test Bulats (ou test équivalent) ;
- Avoir rédigé et soutenu avec succès devant un jury un mémoire professionnel d'analyse de l'intervention menée en grandeur réelle pendant le temps de la formation.

Débouchés

- Consultant interne ou en cabinet, dans le domaine du développement des ressources humaines et de la gestion des compétences ;
- Responsable de formation coopérant avec la fonction ressources humaines ;
- Agent de développement au sein d'une DRH ou d'un organisme territorial ;
- Dirigeant d'organisme de formation ou de prestations de service ;
- Responsable d'un service de formation continue des secteurs privés ou publics.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2111 : Formation professionnelle ;
K2101 : Conseil en formation ;
K2102 : Coordination pédagogique ;
K2103 : Direction d'établissement et d'enseignement